

Paritätische Berufskommission für das schweizerische Gerüstbaugewerbe

Sekretariat: c/o UNIA Solothurn, Dornacherhof 11, Postfach, 4501 Solothurn, Tel. 032 626 36 26, Fax. 032 626 36 25

FICHE D'INFORMATION ET FORMULAIRE CONCERNANT LA PROCÉDURE ET LES FRAIS POUR LE**DÉPÔT D'UNE CAUTION EN ESPÈCES**

La caution de CHF 10'000.00 exigée par la convention collective de travail pour la branche des échafaudeurs que le Conseil fédéral déclare généralement obligatoire peut être déposée en espèces uniquement auprès de la banque CLER AG à Bâle.

La banque CLER AG ouvre un compte de cautionnement au nom de CPP Échafaudeurs en faveur de votre société, sur lequel vous devez déposer la caution en espèces. Pour que ce compte de cautionnement puisse être ouvert, nous avons d'abord besoin des informations suivantes sur votre société et les personnes qui en sont responsables:

Dénomination précise de l'entreprise selon le registre du commerce:

Adresse postale: Numéro de téléphone: Adresse e-mail:

Propriétaire(s) des parts de société

Nom, prénom, nationalité, date de naissance, adresse privée (rue et code postal/ville), parts en %

Dès que vous aurez renseigné les données susmentionnées et que vous les aurez envoyé soit par courrier postal à **CPP Échafaudeurs, c/o Engel Copera Treuhand AG, Waldeggstrasse 37, 3097 Bern-Liebefeld**, soit par courrier électronique à l'adresse info@fargeruestbau.ch, nous chargerons la banque CLER AG d'ouvrir votre compte de cautionnement, **puis de vous fournir les détails de votre compte personnel dans un document de facturation.**

Le traitement d'une caution en espèces entraîne des frais qui sont facturés conformément à l'extrait suivant du règlement relatif aux frais:

- Ouverture du cautionnement CHF 200.00 (frais de service de la banque CLER AG, qui seront chargés lors du premier dépôt)
- Paiement échelonné forfaitaire de CHF 300.00 (les frais de CPP seront facturés lors du premier dépôt)
- Annulation d'un compte de cautionnement CHF 100.00 (débit lors de la clôture du compte)

Les frais sont indiqués sur la facture.

Pour toute question concernant le dépôt de la caution en espèces, nous sommes à votre disposition au numéro 031 950 25 00.

Commission Professionnelle Paritaire pour le montage d'Échafaudages suisses

En signant ce formulaire, je confirme/nous confirmons l'exactitude et l'exhaustivité des données fournies et ordonne/ordonnons par la présente à CPP échafaudeurs d'ouvrir un compte de cautionnement en espèces auprès de la banque CLER AG.

Lieu et date _____ Signature(s) _____